



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES
À ROME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

*

50^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 10 - 13 octobre 2022)

*

Point VII de l'ordre du jour

Augmenter l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires durables, manifestation thématique mondiale sur les principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

*

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

1. La France s'aligne sur la déclaration prononcée par la République Tchèque au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.
2. La France salue la tenue d'une manifestation de haut niveau dédiée à un renforcement des principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Ces principes fournissent depuis 2014 un cadre unique auquel les réglementations et les directives nationales, les accords internationaux d'investissement, les initiatives mondiales de responsabilité sociale des entreprises et les contrats d'investissement individuels peuvent se référer et adhérer.
3. Ces principes sont fondamentaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition ; ils visent à garantir que les préoccupations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, l'inclusion des agriculteurs familiaux, le respect des droits fonciers et de leurs détenteurs, et les préoccupations sociales et environnementales, soient placées au premier plan des investissements dans les systèmes agricoles et alimentaires.

4. La France invite l'ensemble des acteurs, en particulier les membres du secteur privé et les acteurs financiers, à pleinement intégrer dans leurs mécanismes de due diligence et à mettre en œuvre concrètement les principes pour les Investissements responsables du CSA ainsi que les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers. La France souligne également dans ce contexte l'intérêt du guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables qui a été construit à partir des principes et lignes directrices du CSA, et sont un outil utile pour appuyer leur mise en œuvre concrète. Elle remercie à cet égard la FAO et l'OCDE pour leur rôle dans la mise en œuvre de ces instruments du CSA et invitent l'ensemble des organisations internationales à contribuer à leur dissémination et mise en œuvre, au profit des populations locales et de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Je vous remercie, Monsieur le Président.